

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration

« Association de la Somme à Bellefontaine »

Samedi 12 avril 2025 à 10h00 à Rainneville

Membres présents :

Jean Delhaye (président) - Christine Barbaut (vice-présidente) - Didier Bourry (trésorier adjoint) - Lionel Joly (secrétaire) - Fabienne Leclercq (secrétaire adjointe) - Danièle Rémy (déléguée aux recherches) – Régis Foubert.

Membre excusé : Philippe Degroote (trésorier) contacté par téléphone en fin de réunion

L'ordre du jour :

- Préambule : point sur l'attitude à adopter suite aux dernières informations découlant du comportement de Xavier Becquet, ancien président démissionnaire,
- Adhésions des communes partenaires, associations et institutions,
- Répartition entre les rédacteurs volontaires des articles publiés sur le site internet de l'association le dimanche,
- Participation de l'association à la cérémonie du 18 avril 2025 à DAOURS en hommage au soldat aborigène John Irwin,
- Programme des expositions et des manifestations de l'année 2025,
- Règlement intérieur,
- Assurance de l'association,
- Point sur la trésorerie,
- Coordonnées des membres et régularisation des démarches administratives,
- Cartes de visite de l'association,
- Questions diverses.

En préambule de la réunion, le président de l'association souhaite déterminer collectivement l'attitude que l'association doit adopter en réaction aux désagréments subis du fait des agissements de l'ancien président de l'association.

Il est en effet apparu postérieurement à l'assemblée générale de l'association du 22 mars 2025 que Xavier Becquet, en sa qualité d'ancien président démissionnaire, a montré une attitude pouvant être jugée vindicative et déloyale vis-à-vis de l'association qu'il a créée et surtout vis-à-vis des membres de l'actuel conseil d'administration.

Plusieurs témoignages permettent de confirmer que Xavier Becquet a envoyé sa lettre de démission à quelques adhérents afin de leur exposer « *sa version* » de son départ. Plusieurs personnes ont pu faire part de leur mécontentement et de leur désaccord lors de leurs rencontres avec des membres du conseil d'administration actuel. Par ailleurs, plusieurs adhérents n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion par amitié pour Xavier qu'ils estiment injustement traité au vu des seuls éléments que celui-ci leur a donnés.

En outre, il est apparu également que certains chèques de renouvellement d'adhésion n'ont pas été transmis spontanément au Trésorier. A la suite de sa démission, Xavier s'était engagé à déposer tout le courrier de l'association dans la boîte aux lettres de Danièle (l'adresse d'origine du siège social de l'association était fixée au domicile du président). Dès lors, un doute raisonnable persiste sur la transmission de l'ensemble des documents destinés à l'association. Il est d'ailleurs probable qu'il continue à recevoir sur sa boîte personnelle les mails destinés au président de l'association. Certains

adhérents se sont inquiétés de l'absence d'encaissement de leur chèque et leur situation a été regularisée grâce à l'intervention de Danièle et de Philippe.

Par ailleurs, la lecture de la presse locale a permis de constater que dès la fin de l'année 2024, Xavier Becquet a effectué à titre individuel des interventions en milieu scolaire et a participé à plusieurs cérémonies en hommage aux soldats victimes de la Grande Guerre. Il a ainsi été amené à rencontrer différents membres d'associations commémoratives. Toutefois il n'a pas jugé bon d'assister à l'assemblée générale du 22 mars 2025, ce qui lui aurait permis d'expliquer les raisons de son départ et d'avoir un débat contradictoire avec l'ensemble des adhérents.

Ainsi que cela a déjà été fait, les membres présents s'accordent sur la nécessité de répondre aux « *mécontents* » en leur donnant les éléments factuels expliquant la situation actuelle subie par l'association. Cela dans le but de leur permettre d'avoir une autre version que celle du président démissionnaire en cours d'exercice, et afin qu'ils puissent se faire une opinion tenant compte d'éléments qui n'ont pas été portés à leur connaissance.

A savoir :

Monsieur Becquet a souhaité démissionner et n'a pas été « *chassé* » par son conseil d'administration comme il l'a déclaré depuis son départ en janvier 2025.

Il avait déjà annoncé dès l'année dernière qu'il ne souhaitait pas se représenter comme président. (Les adhérents sont invités à lire le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 20 avril 2024 se trouvant en ligne sur le site de l'association).

La question de l'avenir de l'association lui a été ouvertement posée lors des réunions de la préparation de l'AG 2025 et il a clairement indiqué que l'association pouvait se poursuivre sans lui. Il avait aussi indiqué clairement qu'il ne souhaitait pas la dissolution de l'association.

Il est également rappelé que l'association dispose d'un fichier de recherches collaboratives qui a été établi grâce au travail des nombreuses « *petites mains* » y ayant consacré bénévolement beaucoup de temps personnel. Ce fichier représente un énorme travail de recherches, il sert de base à l'ensemble des travaux de l'association, à la préparation des expositions, à l'écriture des divers articles et hommages. Si l'ancien président a choisi désormais de mener individuellement ses actions d'hommages, il doit être conscient qu'il utilise désormais ce fichier pour ses travaux personnels mais également que l'association lui a donné la notoriété lui permettant dorénavant d'être sollicité directement en dehors du collectif qu'il a volontairement quitté.

Il doit être rappelé également que les membres du conseil d'administration se sont engagés à poursuivre les engagements de l'association en rendant hommage aux victimes de la Grande Guerre. Il s'agit d'une œuvre collective qui a vocation à compléter les hommages individuels. Chacun pouvant participer au devoir de mémoire à sa manière mais surtout dans le respect de tous.

Enfin, il est convenu qu'une réponse écrite sera adressée aux adhérents ayant fait part d'un réel mécontentement vis-à-vis de l'association.

- Les adhésions des communes partenaires, associations et institutions

Il est convenu de faire un courrier de remerciement aux communes et institutions qui étaient adhérentes en 2024 afin de les remercier de leur soutien. Un courrier adressé par voie postale aux maires semble plus approprié qu'un mail ; le but étant de les convaincre que l'association poursuit ses engagements et ainsi « *récupérer* » les adhésions éventuellement perdues.

- **Répartition entre les rédacteurs volontaires des articles publiés sur le site internet de l'association le dimanche.** Le tableau est donné à titre indicatif aux chercheurs afin de ne pas faire de doublon et de leur permettre de préparer leurs articles en amont des dates fixées.

Les articles sont publiés le dimanche.

Méthode : Il faut chercher un soldat originaire de la Somme, né ou décédé le même quartier que le dimanche choisi.

Et surtout, dès que le nom est arrêté, Danièle doit être prévenue afin qu'elle puisse rechercher les illustrations nécessaires pour agrémenter l'article.

Didier a fait un point sur la famille Gervoise dont il a rencontré récemment la famille.

Afin de susciter l'intérêt voire même le soutien financier de nouvelles communes, il est proposé d'envoyer à la commune du soldat concerné (et qui est inscrit sur le Monument aux Morts du village,) une copie de l'article publié le week-end sur le site internet. Les villes importantes sont exclues d'article compte-tenu des difficultés de recherche dans les recensements, (sauf cas exceptionnel identifié). L'envoi par courrier postal au maire de la commune concernée paraît le plus adapté.

- **Participation de l'association à la cérémonie du 18 avril 2025 à Daours en hommage au soldat aborigène John Irwin**

La cérémonie aura lieu sur invitation. Il faut s'inscrire auprès de l'office de Tourisme de Corbie. Une conférence sera présentée par Marie-Paule Bonte à partir de 15 heures à la salle des fêtes de Daours. Jean a reçu son invitation en sa qualité de président.

L'association sera représentée par Jean, Danièle, Lionel, Régis, Lionel portera le drapeau (vu avec l'O.T. de Corbie).

Un article avec photos sur le site sera publié en dehors des articles dominicaux.

- **Programme des expositions et des manifestations de l'année 2025**

Le groupe s'accorde pour l'organisation d'une seule exposition cette année 2025.

Celle-ci aura lieu à La Houssoye. Jean va contacter la mairie afin de proposer une date dans la deuxième quinzaine de septembre : Une exposition nécessite 60 panneaux environ. Il y aura un atelier de recherche et des brochures seront proposées à la vente. Il faut donc répertorier des articles concernant ce secteur géographique et compléter si nécessaire.

Il faut rééditer des brochures « Val de Somme » (25/50) : Philippe sera chargé de recontacter l'imprimeur.

Il est proposé de faire l'assemblée générale en mars 2026 à Rainneville, avec une exposition le même jour et un atelier de recherche (Lionel contactera Monsieur le maire Jacques Masset à ce sujet).

- Les interventions habituelles aux Monuments aux Morts le 11 novembre auront lieu, elles seront évoquées lors d'une prochaine réunion
- Les commémorations estivales avec dépôt de gerbe et le drapeau de l'association : Un courrier postal sera transmis aux responsables locaux pour les informer de notre présence et leur demander les horaires des manifestations.
 - Dimanche 24 août 2025 : Bellefontaine
 - Dimanche 31 Août 2025 : Fontenois
 - Dimanche 7 septembre 2025 : Maurupt le Montois.

Il n'y aura pas de transport collectif, mais une proposition de covoitage. Lionel indique qu'il faut environ 3 heures de route (au départ d'Amiens) pour chaque destination. Les participants se feront connaître pour la prochaine réunion.

Danièle indique qu'elle a rencontré Pascal Evrard de Dury lors de notre dernière assemblée générale. Il a fait des recherches sur 3 noms qu'il va faire inscrire sur le Monuments aux Morts de Dury. La cérémonie aurait lieu en fin d'année 2025 et l'association serait invitée.

- **Règlement intérieur**

Au vu des derniers évènements de l'année écoulée, la nécessité d'établir un règlement intérieur est apparue notamment pour établir un nombre de pouvoirs en cas de vote.

Les membres du CA s'accordent pour établir le nombre de pouvoirs à 3 maximum par personne présente.

Un modèle va être recherché aux fins d'être établi lors d'une prochaine réunion.

De même il est nécessaire d'établir un inventaire détaillé des biens appartenant à l'association. Jean indique qu'il a récupéré les panneaux, la sono, et les brochures.

Il est supposé que les médailles de M. Carouge ont été restituées par l'ancien président à la famille de celui-ci.

Un doute existe sur les livres qui auraient pu être donnés à l'association et qui sont certainement restés en possession de l'ancien président.

- **Assurance**

L'association est assurée auprès de la SMACL (responsabilité civile -5000 € contre le vol)

(La condition : être les seuls à utiliser le local qui doit être verrouillé).

La cotisation a été payée début 2025. Régis propose de contacter sa propre assurance pour avoir un devis et vérifier les conditions d'assurances (SwissLife).

La mairie de Rainneville a proposé un emplacement pour stocker le matériel. Ce local est une mezzanine accessible par une échelle double. Ce local serait partagé avec l'association du Pays des Coudriers. Il s'avère que le mode d'accès de cet emplacement en hauteur ne permet pas de stocker les panneaux d'exposition (accès trop dangereux).

Jean propose de les garder chez lui avec la sono. La sono est de bonne qualité, elle coûte cher et nécessite certaines précautions. Les panneaux ont une valeur en raison du travail de recherche qu'ils représentent. Et il s'avère que l'association n'a pas les fichiers informatiques des textes et des photos figurant sur ces panneaux. Aussi Jean va faire une photo de chaque panneau pour en avoir une sauvegarde qu'il faudra stocker de façon informatique. Danièle va demander à Ghislain les codes d'accès du Google drive pour stocker ces documents.

- Point sur la trésorerie

BILAN EXERCICE 2024					
				Banque	Soldes 2023
				Caisse	223,101
				RECETTES 2024	
60-Achats	DEPENSES	30,881		70-Vente	10,001
601	fournitures	7,381	Fournitures de bureau	Ventes diverses	10,001
	fournitures non stockées	22,901	Tampon encrure		
61-Services extérieurs	147,361			74-Subventions d'exploitation	2 075,001
613	Location			Etat	- 1
616	Assurance	147,361	SMACL	Communes	2 075,001
618	Documentation				
	Cotisation autres assoos				
62-Autres services extéri	15 399,701			75-Autres produits de gestio	14 132,321
622	Rémunérations intermédiaires			Cotisations	2 800,001
623	Publicité, publication, relations publiques, site internet	393,541	materiel et frais expositions, impressions brochures, abonnement site internet	Dons	
	Brochures exposition	581,951	St Rémy-Boscrocourt et Doingt-Flamicourt	Dons brochures	1556,321
	Réunions adhérents		Assemblée générale, présentation recherches, CA	Participation aux frais réunions	
	Séjour Marne 2024	12 006,451	Restauration, hotel, autocar, pupitre et panneau, plaque de marbre, musée, gerbes	Contribution Marne 2024	8 880,001
	Cérémonie Fontenois 2024	896,001	Restauration à Sommauthe 28 repas	Contribution Fontenois	896,001
	Gerbes	200,001	Fontenois, Bellefontaine, St Rémy-Boscrocourt		
625	Déplacements, missions	1211,031	remboursement km, péages, restaurations expos		
626	Frais postaux	55,731	La Poste		
627	Services bancaires	55,001	Crédit agricole		
				77-Produits exceptionnels	186,001
			Subventions exercice précédent	Montdidier	50,001
			Subvention drapeau	Conseil départemental	136,001
	Sous-total Fonctionneme	15 578,541		Sous-total Recette	16 403,321
				Résultat Exercice 24	824,781
				Banque 31/12/2024	5 437,181
				Caisse	145,421
				Total soldes	5 582,601

Philippe a envoyé un mail ce jour : "La commune de Grand-Laviers a versé 50€"

- Coordonnées des membres et régularisation des démarches administratives

Lionel indique que les documents relatifs au changement dans l'association ont été envoyés à la Préfecture le lundi 7 avril 2025.

(changement des statuts conformément aux modifications votées en assemblée générale extraordinaire le 22 mars 2025 et déclaration du nouveau bureau).

Il va établir un tableau à jour avec les coordonnées des membres du CA.

Il va demander la publication au JO des associations du changement de statuts

- Cartes de visite

Jean apporte un lot de cartes de visites qu'il a coupées afin d'enlever les mentions erronées.

Il faudrait un tampon avec l'adresse mail de l'association (pour mettre sur le dos de la carte).

Le trésorier voudrait un tampon avec le numéro de compte de l'association.

Les badges restants seront utilisés jusqu'à épuisement lors des cérémonies en Belgique et à Fontenois

- **Questions diverses**

Jean a participé le 5 avril 2025 à la cérémonie d'hommage aux travailleurs chinois au cimetière de Noyelles à Noyelles-sur-mer. Il y a représenté l'association et s'est fait connaître auprès des quelques autorités présentes (conseil municipal du village notamment). Peu de personnalités autres que les représentants chinois venus spécialement de la région parisienne.

Ultérieurement, on pourrait commander des pin's.

L'association pourrait participer aux « salons du livre » pour vendre des brochures.

Philippe a été contacté en fin de réunion et a bénéficié d'un résumé de la réunion.

Prochaine réunion à Daours ou Bussy les Daours le 19 juillet 2025.